

Action pour la Formation et l'Autopromotion Rurale (AFAR)

Gestion décentralisée des ressources naturelles (GDRN)

Guide méthodologique pour la préparation et l'élaboration du plan
d'aménagement et de gestion d'un terroir communal (PAGTC) -
Région de Mopti - Mali

Amadou Abdoulaye Cissé

Mars 2009



REPUBLIQUE DU MALI

Région de Mopti

Cercle de Youwarou

Commune du Dirma

GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES (GDRN)

Base méthodologique pour la préparation et l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion d'un terroir communal (PAGTC)

(Cas de la Commune de Dirma – Cercle de Youwarou - Région de Mopti - MALI)

Mars 2009

SOMMAIRE

I. LE CONTEXTE	Page 3
1. Présentation du Programme VARELA	Page 3
2. Présentation de la commune de Dirma	Page 3
II. BASE METHODOLOGIQUE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU TERROIR COMMUNAL DU DIRMA	Page 5
1. Qu'est ce que le Plan d'Aménagement et de Gestion du Terroir Communal (PAGTC)	Page 5
2. Approche.....	Page 6
3. Les acteurs du PAGTC	Page 6
4. Les étapes d'élaboration du PAGTC	Page 7
5. Les contraintes liées à la mise en œuvre des PAGTC	Page 11
6. Extrait du Plan d'Aménagement et du Plan de Gestion du Dirma	Page 12
7. Les cartes GDRN de la commune de Dirma	Page 13
Carte des formations végétales	Page 14
Carte d'occupation agricole	Page 15
Carte des ressources naturelles	Page 16
Carte du schéma d'aménagement	Page 17
Plan d'aménagement des ressources naturelles (de 2003 à 2012)	Page 18
Carte des ressources naturelles territoire de Ambiri	Page 19

I. LE CONTEXTE

1. Présentation du Programme VARELA

Le programme VARELA (Valorisation des Ressources Locales par l'Auto promotion) comme son nom l'indique, est un projet de développement local conçu par l'ONG AFAR et les communes de Dirma et Dongo dans le cercle de Youwarou (Région de Mopti – République du Mali) pour promouvoir un développement durable dans ces communes rurales. Son principal objectif est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la promotion des ressources locales (ressources naturelles et ressources monétaires) et le développement participatif à la base.

Le programme se subdivise en trois projets différents mais complémentaires :

- un projet de soutien aux activités économiques locales par la promotion de caisses communautaires d'épargne et de crédit (CCEC)
- un projet de valorisation des potentialités naturelles du terroir à travers une gestion décentralisée des ressources naturelles (GDRN) et
- un projet de renforcement des capacités des communautés en matière d'organisation et de gestion de leurs localités (RCC).

Le programme a été financé par l'ONG internationale néerlandaise CORDAID. Il a démarré en 2000.

Les objectifs principaux assignés au projet DGRN sont :

- Appuyer les populations d'une même zone à connaître les potentialités de développement local : ressources en espace agricole, pâturages, ressources hydrauliques, ressources en faune et flore... par le biais d'un diagnostic participatif approfondi dans les villages et au niveau de la commune,
- Impliquer de façon effective l'ensemble des populations sans exclusion aucune dans le processus de développement de la commune,
- Appuyer la commune à élaborer le Schéma d'aménagement de la commune (SAC), le Plan d'aménagement de la commune (PAC) et le Plan de gestion de la commune (PGC),
- Elaborer un plan de financement du PGC,
- Mettre en œuvre le PGC c'est-à-dire gérer de façon rationnelle les ressources du terroir, par l'exploitation solidaire des possibilités de financement des activités de production de biens et services.

2. Présentation de la commune de Dirma

La commune rurale du Dirma a été créée par la *loi N°96 – 059 du 04 / 11 / 1996 portant création des communes au Mali*, suite au découpage administratif de l'ex arrondissement d'Ambiri en deux communes distinctes (Dirma et Dongo)

Elle couvre une superficie de 69 940 Ha pour une population estimée à 7200 habitants dont 47% de femmes (RACE 2001), répartie dans 24 villages administratifs. Le village d'Ambiri est le chef lieu de la Commune

Le relief de la commune est plat avec quelques élévations constituées par les dunes de sable et les monticules ne dépassant pas généralement 200 à 260 mètres.

La caractéristique principale du relief est celle du Delta central du Niger, une grande zone inondée, de subsistance continentale remplie de sédiments tendres dont les couches actuelles remontent au quaternaire. On y distingue de larges étendues de forêts mortes et des mares.

Sur le plan **climatique**, la commune du Dirma, à l'instar des autres communes du cercle de Youwarou se situe dans la zone sahélienne (isohyètes 150 à 550 mm). Elle est caractérisée par un régime aride à semi aride. Depuis la sécheresse de 1970, la commune connaît une pluviométrie irrégulière et insuffisante dans son ensemble.

Les pluies s'étendent de juin en septembre avec un maximum en août. L'amplitude thermique de la commune de Dirma est caractérisée par le mois de Mai qui est le plus chaud avec une moyenne de 40 °C et celui de Janvier qui est le plus froid avec une moyenne de 22 °C .

Les ressources naturelles peuvent être caractérisées comme suit :

Les sols : ils sont de deux principaux types :

- les terrains inondés de façon saisonnière : ce sont des sols argileux, argilo - sablonneux, argilo- limoneux en général propres à la riziculture
- Les terrains exondés : ce sont des sols légers, de texture sableuse, sablo - argileuse, sablo - limoneuse ou limono- argileuse exploités par les cultures de céréales sèches .

La Végétation : elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo-séquences :

- dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'*Acacia (nilotica, seyal, senegal , albida, ...)*, de *Balanites aegyptiaca* et de *Borassus flabellifer*
- sur les zones exondées (sols légers), on retrouve essentiellement du *Diospiros mespiliformis* et du *Borassus flabellifer*.

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : *Leptadonia pyrotechnica*, *Cenchrus biflorus*, *Echinochloa colona*, *Panicum lactum*, *Panicum anabaptestum* , *Echinochloa stagnina* et *Echinochloa pyramidalis*.

L'hydrographie : la commune du Dirma est caractérisée par un réseau hydrographique de surface très riche . Elle est en effet arrosée par deux bras de fleuves : le Bara Issa et le Bras d'Ambiri (tous deux alimentés par le fleuve Niger) sur une distance d'environ 30Km. Ces deux Bras de fleuves constituent les seules voies d'accès à la commune en période de haute eaux.

L'Occupation de l'espace : le terroir communal est occupé par des formations variées : les dunes de sables (45%), les mares (20%), les bras de fleuve (10%), les forêts (5%), les bourgoutières (1%) les aménagements hydro-agricoles (3%) et les habitations (16%)

La population est essentiellement composée de Peulhs (qui constituent l'ethnie dominante avec plus de 40% de la population), Songhoi, Bozos, Rimaibés, Marka, Bambara. Les Bozo sont des pêcheurs ou agro-pêcheurs ; les Bambara, Songhoï et Marka sont agriculteurs, agro-pasteurs ou artisans ; les Peulhs et Rimaïbé sont éleveurs ou agro-pasteurs . La société est marquée par une hiérarchisation en hommes de castes et en nobles. Parmi les castes on peut citer : les forgerons, les griots, les cordonniers, les tisserands...

L'Islam est la seule religion pratiquée dans la commune.

La commune de Dirma, compte en son sein des organisations traditionnelles chargées de la gestion des ressources naturelles. Ces organisations disposent de règles de fonctionnement et de gestion qui déterminent les périodes d'exploitation et autorisent certains types de bétail à accéder ou non au domaine. A titre d'exemple, les leaders des associations traditionnelles connues sont : les Djoro, les chefs coutumiers, les propriétaires terriens, etc. Cependant, ces systèmes traditionnels de gestions des ressources naturelles datant de 1820 (la Dîna) sont en déperdition, parce que les contrevenants aux règles édictées ne sont plus sanctionnés selon la réglementation traditionnelle.

Les principales **activités socioéconomiques** menées dans la commune sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce .

L'Agriculture : elle mobilise la quasi -totalité des populations de la commune et se caractérise par :

- sa totale dépendance des facteurs climatiques ;
- l'inadaptation des outils aratoires ;
- le faible niveau de la production et de la productivité ;
- la faible maîtrise des techniques modernes.

Les principales cultures sont : le mil, le riz (Glabérima et sativa), le sorgho, le niébé, l'arachide. Le mil est principalement cultivé dans les zones exondées (champs dunaires) et occupe de ce fait 45% de la superficie de la commune. Quant à la riziculture, elle se pratique en submersion libre au niveau des mares et sur des petits périmètres irrigués (PPIV) de superficies très réduites arrosées avec des groupes motopompes.

L'arachide, le sorgho, le niébé sont des spéculations généralement pratiquées en période de décrue (octobre) et bouclent leurs cycles pendant l'hivernage (juillet).

L'Élevage : Il est de type extensif et est surtout pratiqué par les Peulhs. Il constitue une source importante de revenus pour les populations. Le cheptel est essentiellement composé de bovins (2000 têtes), d'ovins-caprins (12 000 têtes), d'ânes, d'équins, auxquels s'ajoute la volaille. Pendant l'hivernage, les animaux sont conduits dans les pâturages pluviaux naturels suivant des itinéraires bien établis que sont les pistes de transhumance et en saison sèche le cheptel transhumant qui forme 85% du bétail est ramené vers la vallée du fleuve dans les bourgoutières et sur les résidus récoltes.

De nos jours, avec les effets conjugués de la sécheresse et de la désertification, les pâturages se font rares ainsi que les terres de culture. Cette situation est source, sur le terrain, de graves crises foncières entre agriculteurs et éleveurs.

La gestion des problèmes fonciers reste et demeure la charnière centrale du développement de la commune. Cela interpelle tous les acteurs à savoir : élus, services techniques, société civile, partenaires au développement, etc. quant à la définition des modalités de sa gestion.

La pêche : En fonction des périodes, des engins utilisés et du mode de vie des pratiquants, nous distinguons trois catégories de pêcheurs :

- Les agro- pêcheurs
- Les pêcheurs professionnels
- Les pêcheurs de subsistance

A chaque catégorie de pêcheurs correspondent des ethnies. Ainsi, les agro - pêcheurs se composent de Songhoi, Bambara, Rimaibé par opposition aux pêcheurs professionnels constitués de Bozo et Somono .

Les principales espèces de poissons pêchés dans les points d'eau de la commune sont le *clarias anguillaris* (Manogo), le *tilapia* (N'Teben), le *lates niloticus* (salen), le *hydrocujon brebis* (wulu diègué).

Le commerce et l'artisanat : ces secteurs d'activités sont dominés pour le commerce par produits agricoles, le cheptel, les produits de la pêche et pour l'artisanat par le tissage des nattes et la poterie auxquels s'ajoutent dans une moindre mesure la tannerie et la maroquinerie.

La commune compte deux marchés hebdomadaires (Ambiri et Modioko) et les échanges s'effectuent avec les foires importantes de Sah, Attara, Youwarou.

II. BASE METHODOLOGIQUE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU TERROIR COMMUNAL DU DIRMA

Ce document a pour fonction de fournir le référentiel méthodologique de l'ONG AFAR en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles. Ce référentiel est issu de l'expérience test réalisée dans les 37 villages des communes de Dirma (24 villages) et Dongo (13 villages) à partir de 2000.

1. Qu'est ce que le Plan d'Aménagement et de Gestion du Terroir Communal (PAGTC) ?

Gérer un terroir, c'est gérer un espace fini et l'ensemble des ressources limitées que cet espace contient. Gérer ne veut pas dire conserver. C'est aussi tirer profit, donc exploiter, des ressources existantes, tout en assurant le développement futur de cette exploitation donc en garantissant le maintien du potentiel productif des ressources.

La Gestion décentralisée des ressources naturelles n'est donc pas une stratégie de conservation des ressources naturelles accompagnée de mesures "incitatives" touchant à d'autres préoccupations. Elle est une approche de développement local, multisectorielle

et participative, qui intègre la préoccupation environnementale afin de garantir le caractère durable des processus de production et d'exploitation.

Le plan d'aménagement et de gestion du terroir communal est une planification participative des actions de développement de la commune et particulièrement des ressources naturelles sur une période de dix années. Cette planification est assortie d'un programme prioritaire de trois ans appelé Plan de gestion de la commune.

2. Approche

La méthodologie adoptée repose sur une approche de développement local, global et multi – sectoriel qui vise la responsabilisation des populations pour assurer une gestion durable des ressources naturelles de la commune, dans un contexte de sécurité foncière. L'approche cherche à intensifier et développer les activités productives, à valoriser les ressources naturelles et humaines et à aménager l'espace; elle intègre de manière permanente le souci d'assurer la reproduction du capital agro-écologique.

Cette approche prend en compte les principes fondamentaux et interdépendants ci-après :

- ❑ les populations doivent être les premières responsables des choix et de la conduite des activités de développement au niveau local ;
- ❑ la sécurité foncière est une condition importante et souvent indispensable du succès des activités de conservation et de protection des ressources ;
- ❑ il est nécessaire que les interventions intègrent les préoccupations relatives au développement des activités productives et celles de préservation du potentiel agro-écologique ;
- ❑ l'exploitation des ressources ne peut être optimisée que si elle est appréhendée globalement ;
- ❑ les conditions d'exploitation du terroir et de son environnement sont dynamiques et évolutives ; les populations doivent avoir un niveau organisationnel conséquent pour assurer au fur et à mesure une gestion durable mais alternative des ressources naturelles.

Le plan d'aménagement et de gestion du terroir communal est une initiative louable dont le succès pourrait impulser le développement décentralisé et durable des ressources naturelles et renforcer le processus de décentralisation en cours. Cette démarche se veut porteuse d'espoir dans la mesure où elle se propose de valoriser les principales richesses naturelles dont l'exploitation procure aux populations leurs moyens de subsistance d'une part, et de l'autre, parce qu'elle concède le développement de la commune à ses premiers acteurs.

3. Les acteurs du PAGTC

Les acteurs impliqués dans la préparation et l'élaboration des PAGTC sont :

- ◇ Les communautés,
- ◇ Les Comités Villageois de Gestion, des Ressources Naturelles (CVGRN)
- ◇ Société civile (ONG et Bureaux d'études présents dans la commune),
- ◇ Les services déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- ◇ Les élus communaux,
- ◇ Les représentantes des femmes,
- ◇ Les représentants des jeunes,
- ◇ Les mairies des communes voisines ou leurs représentants ,
- ◇ Les services déconcentrés de l'Etat concernés dans le cercle
- ◇ Les personnes ressources,
- ◇ Les chefs coutumiers,
- ◇ Le Sous Préfet (appui – conseil)

4. Les étapes d'élaboration du PAGTC

◇ Information/sensibilisation des populations

Cette étape a consisté à informer et à mobiliser les principaux acteurs autour de la problématique du développement de la commune. Le but recherché a été de clarifier les objectifs visés par la démarche GDRN et de présenter et partager avec tous les acteurs l'approche d'intervention afin d'amener les principaux acteurs à avoir une vision commune.

◇ Organisation des populations

La gestion décentralisée des ressources naturelles est d'abord la gestion des ressources d'une commune. Elle est effectuée par les villages utilisateurs du terroir qui s'organisent pour conduire les analyses, se concerter et prendre les décisions afférentes à une meilleure utilisation des ressources. La principale forme d'organisation mise en place dans chaque village, après la campagne d'information est le comité villageois de Gestion des Ressources naturelles (CVGRN). Elle a été entièrement réalisée par les populations en ce sens qu'elles ont choisi librement et en assemblée générale, leurs représentants. Les services techniques locaux et l'équipe du programme VARELA n'ont pris part aux différentes rencontres qu'en tant qu'observateurs et n'ont intervenu que pour apporter des éclaircissements ou des conseils. Les CVGRN ainsi mis en place se composent de :

- un président (Généralement le chef de Village)
- un vice - président
- un Trésorier
- deux représentants des couches socioprofessionnelles
- deux représentants des femmes

Le choix du chef de village comme président dans la plupart des cas, a été fait par les populations qui ont voulu éviter les conflits d'intérêts. Les autres membres jouent autour de lui un rôle de conseil technique pour une utilisation rationnelle des ressources.

Les critères suivants ont été retenus pour le choix des membres :

- être professionnellement très actif (être pratiquant)
- être crédible
- être socialement intègre
- être relativement stable au village
- être très disponible

Les organisations paysannes préexistant dans le village sont redynamisées et collaborent avec le CVGRN. Elles jouent un rôle important dans l'initiation et l'animation de l'approche au sein des populations.

A l'échelle de la commune il est mis en place un comité restreint appelé Comité Communal de Gestion des Ressources Naturelles (CCGRN), composé de représentants des CVGRN et de la commission environnement du conseil communal. Le CCGRN est chargé de la coordination générale des activités de tous les CVGRN des 24 villages de la commune de Dirma.

◇ Mise en place et fonctionnement des cadres de concertation en matière de gestion des ressources naturelles,

La démarche GDRN est participative et multisectorielle. Sa mise en œuvre nécessite des compétences diverses et exige le concours de plusieurs structures. La commune et le programme VARELA ont établi des liens de partenariat institutionnel et technique avec tous les partenaires intervenants dans le milieu depuis la phase de conception/élaboration programme. Ces partenaires sont

- L'administration centrale (préfet et sous-préfets)

- La société civile (ONG et Bureaux d'études présents dans la commune),
- Les services déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- Les mairies des communes voisines
- Les services déconcentrés de l'Etat intervenant dans la commune.

Un cadre de concertation entre toutes les parties prenantes à l'échelle de la commune a mis en place avec un cahier de charges communément élaboré. La mise en œuvre de ce cahier de charges permet notamment :

- de connaître les objectifs de tous les acteurs, d'harmoniser leurs interventions et d'optimiser l'utilisation des ressources dont ils disposent ;
- d'améliorer la répartition des rôles entre structures d'appui et populations.

Tous les problèmes liés au processus de développement local y sont débattus et des solutions adaptées sont recherchées à travers les réseaux de partenaires. Ils approuvent le contenu des plans de gestion qui leur sont soumis. Lors de sessions d'approbation, ils veillent à la cohérence entre les schémas, plans d'aménagement et de gestion des terroirs communaux et les politiques sectorielles régionales et nationales. Ces cadres de concertation sont dotés d'outils de suivi et d'évaluation.

◇ **Formation des acteurs pour une meilleure participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAGTC,**

La formation en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles dispensée dans le cadre du programme VARELA a été bâtie sur des méthodes élaborées par AFAR à partir de la capitalisation d'expériences conduites dans certains pays de la sous-région, notamment la Burkina Faso (ACOPAM/ONAT). Elle a eu pour objectifs de développer chez les bénéficiaires, notamment les membres des CVGRN, les aptitudes et compétences nécessaires pour mener à bien, et de façon autonome, leurs responsabilités. Ces responsabilités ont trait à :

- la conduite des analyses et concertations entre les différents utilisateurs du terroir ;
- la prise et l'application de décisions concernant l'utilisation des ressources du terroir ;
- la réalisation des arbitrages en cas de conflits relatifs à l'utilisation des ressources du terroir ;
- l'impulsion, la coordination et le suivi des actions entrant dans le cadre de la gestion des ressources du terroir ;
- la mobilisation des contributions des membres de la communauté, afin de réaliser les actions entrant dans le cadre de la gestion des ressources du terroir ;
- l'acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire organisationnels et techniques ;
- la représentation de la communauté, le dialogue et la négociation avec l'extérieur.

Les bénéficiaires ont été associés de façon active et continue à l'identification des besoins en formation. Les formations ne sont pas subies par les populations et répondent aux besoins réels de gestion des terroirs par les populations. Toutes les formations programmées ont été réalisées. Les modules dispensés portaient sur :

- Le diagnostic participatif : la formation en diagnostic participatif a consisté en l'initiation à :
 - l'utilisation des outils de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (M.A.R.P) au profit de tous les acteurs
 - l'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG) au personnel d'encadrement de VARELA exclusivement.
- Initiation à la gestion des terroirs : ce module a quant à lui été dispensé pour doter les acteurs d'un outil d'analyse de l'évolution des ressources naturelles de leurs milieux respectifs. Il a aussi été dispensé à tous les acteurs.
- Techniques d'animation en gestion des terroirs : les CVGRN ont été initiées aux techniques d'animation sur l'analyse des thèmes liés à la gestion des terroirs.
- Organisation villageoise en gestion des terroirs : il s'est agit de déterminer d'un commun accord, les rôles et prérogatives

- des organisations villageoises en Gestion des Terroirs, notamment les comités villageois de gestion des ressources naturelles (CVGRN).
- des autorités et leaders traditionnels (Djoro, chefs coutumiers, chefs des eaux, etc.) impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

◇ **Identification et financement de certaines actions incitatives**

Le projet GDRN du programme VARELA est avant tout un projet de planification. La démarche GDRN vise un changement des mentalités pour intégrer aux côtés des besoins immédiats à satisfaire, des actions dont l'impact ne sera perceptible que dans le long terme. Le processus peut être long et les populations, pressés d'améliorer leurs conditions de vie, sont hantées par le fait que le projet pourrait s'en aller sans que cette ambition ne voit le jour. Le projet subit alors une pression des CVGRN pour que les actions prioritaires soient rapidement mises en œuvre afin de préserver l'engouement et la détermination des communautés.

C'est pourquoi la démarche intègre cette préoccupation, en procédant chemin faisant au financement d'actions dites incitatives dans certains villages de la commune avant l'élaboration des schémas et plans de gestion communaux. Ces actions ont mis les populations en confiance, ce qui a permis au programme de poursuivre ses investigations dans les autres villages.

Ces financements sont intégrés ultérieurement dans les plans de gestion communaux.

◇ **La Connaissance des ressources naturelles de la commune**

La connaissance des ressources naturelles de la commune a fait l'objet d'un processus dont les principales étapes sont :

□ Le diagnostic villageois

Il s'est agi d'un diagnostic conjoint réalisé en collaboration avec les populations, les conseillers municipaux avec l'appui méthodologique des agents du programme VARELA.

Ce diagnostic a permis aux différents acteurs :

- d'analyser l'évolution des composantes de l'environnement (eaux, forêts, pâturage, etc),
- d'identifier de façon consensuelle les causes, conséquences, tendances et solutions susceptibles de freiner et inverser la tendance à la dégradation,
- de faire la synthèse des résultats des analyses et de hiérarchiser les solutions

□ L'élaboration des cartes de terroirs villageois

Les CVGRN ont été la cheville ouvrière de cette cartographie villageoise. Ils ont dessiné dans chaque village une carte du terroir villageois. Un rapporteur a été désigné en leur sein pour présenter cette carte au niveau du forum communal.

Ainsi, sur la base des résultats du diagnostic conjoint, les ressources naturelles ont été représentées sur des cartes participatives (carte MARP), ce qui a permis de visualiser le terroir avec ses ressources naturelles et les autres éléments d'occupation de l'espace.

Les cartes participatives élaborées par les villageois ont mis en relief l'état des ressources naturelles de leurs terroirs. Pour permettre la valorisation de cette information, un consultant cartographe a été commis à l'élaboration de cartes thématiques mieux affinées sur l'occupation agricole et les formations végétales pour les entités administratives que sont le cercle, la commune en forma A4 et en grands formats A3 et A1. Ces cartes thématiques ont été conçues pour servir de base de travail aux participants au forum de planification.

◇ **Tenue de l'atelier de préparation du forum communal d'élaboration du SATC, PATC et PGTC**

La préparation du forum a été assurée par une équipe restreinte composée du maire de la commune de Dirma, de deux (2) représentants des populations, d'un (1) représentant

des services techniques de l'Etat, du Sous Préfet, des animateurs de VARELA ainsi que de deux (2) personnes ressources (consultants experts en GRDN).

Les objectifs visés par l'atelier de préparation du forum ont consisté en :

- la détermination et l'analyse de l'approche méthodologique à utiliser lors du forum,
- l'identification des participants potentiels,
- l'organisation matérielle du forum,
- l'élaboration du programme de travail.

A l'issue de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants pour donner plus de chances de succès au forum :

- organiser la commune en zones géographiques représentant des groupes de travail (ayant chacun un rapporteur et un président émanant des populations à la base) ;
- mise en place d'une commission restreinte chargée de faire la synthèse des travaux de l'atelier et les présenter à l'AG pour adoption ;
- répartition du reste des participants en fonction de leur profil entre les différents groupes de travail ;
- tenue du forum en 4 jours maximum.

◇ **Tenue du forum d'élaboration du SATC, PATC et PGTC**

Le forum a connu la participation des acteurs suivants :

- le conseil communal,
- les représentants des Services Techniques du cercle de Yopuwarou et de la commune de Dirma
- les représentants des Djoro (gestionnaires coutumiers des terres)
- les maires des communes voisines,
- l'équipe VARELA,
- deux à trois (2 à 3) représentants de chaque village dont les chefs de village et cela en fonction des occupations socio-professionnelles dominantes,
- des représentantes des femmes,
- deux (2) personnes ressources dont un cartographe,

Le forum a réalisé les activités suivantes :

- Présentation et validation des résultats du diagnostic communal :

Elle a débuté par un rappel de la démarche « gestion des terroirs » et des objectifs visés, avant de procéder à

- l'explication et à la synthèse des résultats du diagnostic communal,
- la présentation de la mosaïque (les différentes composantes) de la commune,
- la synthèse des problèmes et solutions proposées et envisageables.

A l'issue de l'harmonisation des points de vue sur les résultats du diagnostic, le forum a procédé à l'élaboration du schéma d'aménagement de la commune.

- Représentation du schéma d'Aménagement du Terroir Communal (SATC) :

Elle a consisté en la mise en commun des différentes zones à vocation des 24 villages de la commune, en une seule entité négociée qui détermine des zones d'activités futuristes ; le schéma d'aménagement de Dirma est la projection sur le terroir communal de l'ensemble des ressources selon une planification des zones d'activités qui tient compte des préoccupations et priorités de l'ensemble des villages.

Cette étape qui revêt un caractère très important dans la conduite du processus en cours a consisté - en :

- la fixation des objectifs de développement (déterminer les zones à vocation du terroir communal, produire des cartes de ressources)

- la mise en commun des mosaïques / ressources des différents villages à partir des cartes de terroirs
- la négociation des zones de vocation par zones géographiques en fonction de la prédominance de l'activité, de la volonté de développer une activité spécifique, de la problématique de dégradation)
- le choix de symboles consensuels caractéristiques des différentes zones de vocation.
- la production du Procès Verbal du SATC

□ Représentation du Plan d'Aménagement du Terroir Communal (PATC)

Il émane du SATC et la démarche qui a abouti à son élaboration a consisté en :

- l'identification et localisation des actions d'aménagement selon les zones à vocation
- l'estimation des coûts des actions et le choix des alternatives appropriées à réaliser
- la hiérarchisation des actions du plan par le conseil communal et validation par la plénière
- l'estimation des autres moyens (transport, etc.) à prendre en compte selon les alternatives retenues
- le choix de symboles consensuels caractéristiques des différents types d'aménagements du PATC
- la détermination de la durée (planification des actions sur 10 ans) de mise en œuvre du PATC
- la validation par la plénière
- la production de Procès Verbal du PATC

□ Représentation du Plan de Gestion du Terroir Communal (PGTC)

Le PGTC qui découle du PATC a été élaboré en se fondant sur :

- la confirmation des actions à mener dans les 3 années à venir
- la fixation des coûts des actions
- la planification détaillée
- la mise en place d'un mécanisme opérationnel de suivi de l'exécution du PGC
- la validation et l'approbation du PGTC (signatures des PV et conventions) par les différents acteurs.

Ce Plan de développement Communal du Dirma a été élaboré selon les étapes méthodologiques ci-dessus mentionnés. Il est le reflet d'un effort pédagogique intense en direction des populations de la commune dans la logique de leur responsabilisation pour le développement de leurs terroirs.

Le Plan d'Aménagement et de Gestion du Terroir Communal (PAGTC) du Dirma, tel que conçu par les populations accompagnées par les structures d'appui (Services techniques, Programme VARELA), est un outil consensuel de référence identitaire et de négociation pour un développement communal durable. Il s'adresse en priorité aux populations des 24 villages, aux autorités politiques de la commune, ainsi qu'à tous les partenaires susceptibles d'apporter un appui pour le bien être des populations.

5. Les contraintes liées à la mise en œuvre des PAGTC

Les contraintes constatées dans mise en œuvre des PAGTC sont de plusieurs ordres et les principales sont les suivantes :

- contraintes d'ordre institutionnel
 - le faible niveau d'engagement de certains partenaires,
 - l'absence de protocole de collaboration formelle entre l'administration et la commune,
 - la faiblesse institutionnelle du cadre de concertation communal.
- contraintes d'ordre culturel

- des pesanteurs sociologiques liées à l'utilisation de certaines ressources naturelles (exemple : les trous de pêche)
- le faible niveau d'implication des femmes dans les actions de GRN
- le faible niveau d'instruction des communautés (scolarisation et alphabétisation).
- contraintes d'ordre naturel
 - l'enclavement (manque de routes, de téléphone) de la commune,
 - l'assèchement de certains bras de fleuves utilisés pour la riziculture et la pêche,
 - l'exposition des sols déjà dégradés à plusieurs types d'intempéries (ex : l'érosion éolienne et hydrique),
 - l'insuffisance de pluies et la baisse régulière des niveaux de crue du fleuve.

6. Extraits du Plan d'Aménagement et du Plan de Gestion du Dirma

Extrait du Plan d'Aménagement du Terroir Communal (PATC) de Dirma (De 2003/2013)

Désignation	Localisation	Période										Observations
		A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
I- Mares												
1.1 Etudes techniques de Wendu Kossombo	Kossombo	X										Les études techniques précédent d'une année les aménagements
1.2 : Surcreusement du chenal de Wendu Kossombo	Kossombo		X									-10 Villages -C1 : pêcherie de Soma à la mare ; -C2 : chenal N°2, de Gona à koloï
1.3 : Réhabilitation de la digue de retenue de Gona	Kossombo		X									10 Villages
1.4 : Surcreusement du chenal d'alimentation de Assi	Diamkoko - Kabé			X								2 villages
1.5 : Etc....												
II- Champs dunaires												
2.1 : La lutte anti - aviaire	Commune	X	X	X								Commune
2.2 : Introduction des variétés hâtives	Commune		X	X	X							Commune
2.3 : Traitement des semences	Commune		X	X	X							Commune
2.4 : Etc....												
III- Les forêts et Pâturages												
3.1 : Surveillance et protection des forêts :			X	X	X	X						Commune
➤ Goubbaka	Tanga											Commune
➤ Sangouma	Diamkoko											Commune
➤ Moundjé	Sounkarou -											Commune
➤ N'Dari Allakoï, Noroldoma	Modioko, Doma,											Commune
➤ Etc....	Kong, Kokoro											
3.2 : Reboisement des forêts												
➤ Sup de 08 ha	Singama - M Bourgou	X										5 villages
➤ Sup de 01 ha	Diamkoko		X									3 villages
➤ Sup de 02 ha	Singama, Sounkarou	X										2 villages
➤ Etc....				X								
IV- Pêcheries												
4.1 : Organisation de la pêche (Signature des conventions locales)	Commune		X	X								Commune
4.2 : Equipement des pêcheurs (accès au crédit équipement)	Commune		X	X	X							Commune
4.3 : Etc.....	Commune			X								Commune

Extrait du Plan de Gestion du Terroir Communal (PGTC) de Dirma (De 2003 à 2005)

Objectifs spécifiques/Résultats attendus/Activités	Localisation	Indicateurs objectifs vérifiables	Sources de vérification	Coûts estimatifs		
				A1	A2	A3
Objectif spécifique 1 : Améliorer l'alimentation en eau et le niveau de production des mares						
1.1 Etudes faisabilités pour 5 mares	Kossombo, Gona, Assi, Tangagarou, Tangasso,	Au moins deux études réalisées par an	Rapports d'études Rapports d'activités	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Surcreusement des chenaux d'alimentation de 3 mares et fixation des berges	Kossombo, Gona, Assi, Tangagarou,	Au moins 1 chenal sur creusé par an	Rapports techniques Rapports de suivi	60.320000	9.472.000	51600000
1.3 Réhabilitation de 3 digues de protection	Gona, Nourouwol, Ouvrage de Tangasso	Au moins 1 digue réhabilitée par an	Rapports techniques Rapports de suivi	2.560.000	1.680.000	26160000
Objectifs spécifiques 2 : Améliorer le niveau de production et de productivité des champs dunaires						
2.1 Introduction des variétés hâtives	Commune	Au moins une nouvelle variété introduite	Rapports d'activités	500.000	500.000	-
2.2 Fertilisation des sols	Commune	15 fosses compostières installées par ans	Rapports d'activités	400.000	300.000	300.000
2.3 Lutte contre les déprédateurs	Commune	Un système d'alerte est opérationnel	Rapports d'activités	500.000	500.000	500.000
2.4 Octroi de crédit agricole	Commune	20 producteurs équipés par an	Conventions de mise en place des crédits	5.000.000	5.000.000	5.000.000
2.5 Traitement des semences	Commune	Nombre de producteurs touchés	Rapports de formation	300.000	300.000	-
2.6 Association de cultures	Commune	Nombre de producteurs touchés	Rapports de formation	200.000	200.000	50.000
Objectif spécifique 3 : Rationaliser l'exploitation des forêts et des pâturages						
3.1 Surveillance et protection des forêts	Commune	Au moins 1000 ha de forêts protégés par an	Liste des brigades de surveillance Rapports d'activités	400.000	300.000	300.000
3.2 Mise en défens de forêts	Tanga kossombo et	500 ha de forêts mis en défens	Liste des brigades de surveillance Rapports d'activités	200.000	200.000	
3.3 Régénération et gestion des bourgoutières	Tangasso, Kong, Djomou et Kokoro	10 ha de bourgou régénérés par an	Ha régénérés Rapports d'activités	250.000	250.000	
3.4 :Matérialisation des Bourtoles	Commune	10 km de bourtole matérialisés par an	Bourtoles matérialisés Rapports d'activités	150 000	150.000	150.000
Objectif spécifique 4 : Améliorer le niveau de la pêche et de la pisciculture						
4.1 Octroi du crédit équipement	Commune	50 pêcheurs équipés par an	Conventions de crédit	2.000.000	2.000.000	1.000.000
4.2 Amélioration des techniques de transformation des produits de la pêche	Commune	Deux ateliers de formations tenus par an	Rapports de formation	1.000.000	1.000.000	1.000.000
4.3 : Organisation du secteur de la pêche	Commune	Au moins une convention locale signée	Rapports de convention	1.500.000	-	-
4.4 : Aménagement d'un étang piscicole	Diamkoko	Au moins un étang aménagé avant la fin de la 3 ^{ème} année	Rapport technique	-	-	19.440.000
Objectif spécifique 5 : Améliorer le production et la productivité des périmètres						
5.1 Réhabilitation des périmètres de Ambiri et Tangasso	Ambiri et Tangasso	Canal principal du PIV de Tangasso Réhabilité 10 ha aménagés à Ambiri	Rapports techniques Rapports d'activités	-	1.000.000	200.000

Ce document se complète par les cartes présentées en annexe.